PCRF
Parti Communiste Révolutionnaire de France

www.pcrf-ic.fr

ICE

Soutien aux travailleurs mobilisés sur le site pétrolier de Fos-sur-Mer contre la réforme des retraites, le 49.3 et contre la réquisition de salariés du site.

Chères et chers Camarades et Amis,
Le **P**arti **C**ommuniste **R**évolutionnaire de **F**rance, membre de l'Initiative Communiste Européenne (avec notre parti frère, le Parti communiste de Grèce – KKE -), apporte son soutien fraternel et de classe aux travailleurs en lutte au dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer (DPF), ainsi qu'à celles et ceux qui se sont mobilisés pour les soutenir contre l'atteinte au droit de grève que constitue la réquisition de salariés du dépôt. Même si le barrage a été levé le vendredi 25 mars, notre Parti prendra très activement toute sa place dans la participation à un futur barrage, blocage ou autres actions sur le site pétrolier fosséen.
Cette action s'inscrit dans l'intensification des luttes des travailleurs contre la scélérate réforme des retraites et contre le renforcement de l'autoritarisme du gouvernement Macron-Borne qui, contre la volonté d'une très grande majorité de travailleurs, a recouru à l'article 49-3 de la Constitution de 1958, pour la faire passer en force et qui a, poursuivant dans cette même voie, décidé de réquisitionner des salariés du dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, réprimant une manifestation pacifique de travailleurs aux abords contre ces mêmes réquisitions.

Alors que les monopoles de l'énergie engrangent les profits (rappel : en 2022, TotalEnergie, avec un bénéfice net record de 19,5 milliards d'euros, a distribué 13 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires) ; alors que les différentes exonérations sociales et patronales privent les caisses de retraite et de la Sécurité sociale de sommes considérables, le gouvernement envisage le recul de l'âge légal de départ à la retraite et de l'allongement de la durée de cotisations. De leur côté, les travailleurs sont confrontés à leurs patrons et aux donneurs d'ordre, les monopoles, qui exigent les salaires les plus bas et les conditions de travail les plus dégradées. D'ailleurs cette réforme des retraites s'inscrit également en parallèle avec d'autres contre-réformes : celle de l'assurance-chômage, qui module la durée de l'indemnisation chômage selon l'état du marché du travail et qui en durcit les conditions d'accès ; celle du RSA (expérimentée dans les Bouches-du-Rhône), qui conditionne son versement à une période hebdomadaire de 15 à 20 heures consacrées à un « accompagnement intensif », qui se révèle être du travail gratuit.

L'objectif est de laminer toujours plus les salaires des travailleurs et d'abaisser le prix de la force de travail, afin de rester encore plus compétitif sur le marché. À cela s'ajoute la dégradation des conditions de travail, car on rabote partout les « coûts » pour conserver sa marge et ses bénéfices : les profits avant tout !
Macron et son gouvernement ont lancé des mesures antisociales comme la destruction du Code du travail, de la médecine du travail et de l'inspection du travail, ainsi que la remise en cause de la durée légale du travail. La seule et unique finalité est l'accroissement des

profits et de l'exploitation des travailleurs pour les entreprises.

Un nouveau pas a été franchi, le 16 mars dernier, par le recours à l'article 49-3, solution autoritaire pour faire adopter la réforme des retraites le plus rapidement possible, et tenter de couper l'herbe sous le pied d'un vaste mouvement de contestation des travailleurs, qui ne faisait que prendre de l'ampleur. La détermination des travailleurs en est sortie renforcée : juste après le recours au 49-3, suivi de l'annonce de la réquisition de salariés du site pétrolier, les travailleurs se sont mobilisés sur plusieurs jours pour les soutenir et protester contre la casse du droit de grève… Des mobilisations similaires contre cette réforme des retraites et le recours au 49-3 ont été engagées partout en France : à Vern-sur-Seiche (35), à Feyzin (69), à Donges (44), à Port-la-Nouvelle (11), à Gonfreville (50)…
Le PCRF analyse cela comme l'aiguisement de l'autoritarisme de l'appareil d'État, du patronat et des monopoles. En effet, l'État bourgeois est l'instrument de domination de la classe capitaliste sur celle du Travail !

Notre Parti pose aussi la question de la propriété privée des moyens de production et d'échange, afin que la classe ouvrière se conscientise et la remette en question. La cause centrale de la contre-réforme des retraites, de l'autoritarisme croissant du gouvernement et de la casse du droit de grève, c'est la propriété capitaliste : les salariés vendent leur force de travail aux patrons et ces derniers s'approprient toute la richesse produite. Elle découle également de l'aggravation de la crise générale et systémique du capitalisme.
Nous posons ainsi le problème qui ne peut être résolu qu'avec l'expropriation des exploiteurs capitalistes par la classe ouvrière, en lutte générale contre le capitalisme et contre son appareil d'État. Il s'agit de contribuer à l'édification du Socialisme-Communisme et de son État socialiste prolétarien.

Votre mobilisation courageuse démontre qu'il est fondamental pour les travailleurs de diversifier les types d'actions (blocages, barrages routiers, opérations escargots, manifestations spontanées…), afin de stopper la casse continue du droit de grève par la bourgeoisie des monopoles, illustrée par la proposition de loi n°837 notamment. Il nous apparaît également important de créer un collectif de lutte en lien avec les travailleurs des entreprises du département et avec la population locale, afin de construire un front commun efficace et de classe contre la casse du droit de grève, et de poser la question des formes de luttes extraparlementaires pour la retraite à 60 ans (55 ans pour les femmes), avec 37,5 annuités de cotisation…

Notre Parti a engagé des campagnes générales collectivement intitulées « *Accusons le capitalisme !* », dont celle « *Pour nos droits et libertés démocratiques* » : https://pournoslibertes.wordpress.com/, portant ainsi les mots d'ordre pour l'abrogation de toutes les limites actuelles au droit de grève, y compris dans les transports et services publics, sa reconnaissance comme expression légitime de la souveraineté populaire, et étendue dans toutes les entreprises, avec la reconnaissance du droit à l'expression politique dans l'entreprise (affichage, réunions, prise de positions…).

La Commission ouvrière et entreprise du **P**arti **C**ommuniste **R**évolutionnaire de **F**rance.

Notre site, nos liens, notre adresse

PCRF : **www.pcrf-ic.fr**

PCRF Commission ouvrière et entreprise: pcrfcommissionouvriere@gmail.com

TV Rouge IC : www.youtube.com/channel/UCoyBtYYDy0MuqfR_P_-CVYQ

Jeunesse : www.unionjc.fr/

ICE: http://initiative-cwpe.org/en/home

Adresse PCRF : **Les Amis d'Oulianov – BP 40084 75862 Paris Cedex 18**